

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 AVRIL 2026

Date de convocation : 10/04/2026
Date d'affichage : 10/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Ville de PONT SUR SAMBRE étant réuni, après convocation légale, au salon d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DELCROIX Sébastien, Maire

Etaient présents : M. DELCROIX Sébastien – M. HUVELLE Richard – Mme DUPIRE Agnès – M. FARHI Dany – Mme COCHARD Aurore – M. DUPONT Jérôme – Mme AVONTS Martine – M. COUTO José – Mme LEGER Roselyne – Mme CAUSEUR Nathalie – Mme CHANDELIER Sylvie – Mme GILLOT Séverine – Mme DECOTTE Valérie - M. BOMBECKE Sébastien – M. LEMBOURG Julien – M. DORMIGNY Matthias – Mme LEMAITRE Caroline – M. BEAUVILAIN Dylan – M. HIROUX Frédéric

Etaient absents excusés :

Etaient absents :

Monsieur HUVELLE Richard est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers municipaux présents.

OBJET : Désignation d'un représentant au comité de programmation LEADER du Parc Naturel Régional de l'Avesnois

Dans le cadre du programme LEADER Avesnois 2023-2027 porté par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, la Commune est membre du Comité de Programmation LEADER Avesnois, instance décisionnelle essentielle à la mise en œuvre de la stratégie locale de développement.

A la suite des élections municipales de mars 2026, des évolutions dans la composition des exécutifs locaux sont susceptibles d'entraîner des changements parmi les représentants siégeant au sein du Comité de Programmation LEADER Avesnois.

Dans ce contexte, nous avons été sollicités pour procéder à la désignation de représentants titulaires et suppléants appelés à siéger au sein du Comité de Programmation LEADER Avesnois.

Ce binôme désigné titulaire/suppléant doit respecter la parité femme/homme et doit se rendre disponible pour participer aux réunions afin de respecter la règle du double quorum et d'assurer le bon fonctionnement de l'instance.

Sont candidats :

Membre Titulaire : Monsieur DELCROIX Sébastien

Membre suppléant : Madame DUPIRE Agnès

Les membres du Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré

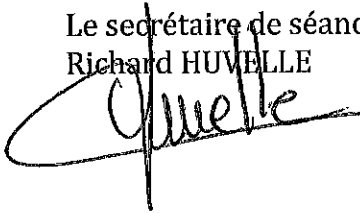
Avec 19 Voix POUR

**Désignent Monsieur DELCROIX Sébastien, membre titulaire et Madame
DUPIRE Agnès, membre suppléant.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de
Lille, dans un délai de deux mois suivant sa publication.*

A PONT SUR SAMBRE
Le 28 avril 2026

Le secrétaire de séance,
Richard HUVELLE



Le Maire
Sébastien DELCROIX

